

2025

# Diagnostic Trame Verte et Bleue

Piémont des Vosges

*Orschwiller*



[alsace.lpo.fr](http://alsace.lpo.fr)





# La LPO et la TVB

- Présentation.....4**
- Les espaces naturels..... 6**
- Les éléments du SRCE..... 8**
- La fragmentation du territoire.. 10**
- Les réseaux écologiques .....12**
- La biodiversité ..... 14**
  - La faune.....15
  - La flore.....16
  - Les habitats.....17
  - A éviter.....18
- Déclinaisons locales et perspectives ..... 19**

**ANNEXES**

- Fiches propositions**
- Fiches actions**

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) – Alsace est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité. Son activité s'articule autour de 4 grandes missions : protection des espèces, protection des espaces, éducation et sensibilisation, et le secours à la faune sauvage en détresse.

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une politique qui a pour objectif de réduire la perte de la biodiversité, en maintenant et en reconstituant un réseau de milieux favorables pour que les espèces animales et végétales puissent accomplir leur cycle de vie. Elle s'appuie sur le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) qui cartographie les éléments tels que les Réservoirs de Biodiversité (RB) et les Corridors Écologiques (CE) les reliant.

La **Trame Verte** se divise en 3 sous-trames principales : arborée (haie, bois, bosquets, etc), herbacée (prairies, bandes herbeuses, etc), et cultivée (champs, vignes, etc).

La **Trame Bleue** quant à elle est formée des éléments en lien avec l'eau tels que les cours d'eau, canaux, fossés, plans d'eau, étangs, mares, et les zones humides.

Dans ce contexte, la LPO a réalisé un diagnostic de la TVB sur le territoire de la commune de Orschwiller. Il pourra servir à l'élaboration de projets communaux plus précis à l'avenir. La commune pourra alors solliciter l'outil de l'Appel à Projet Trame Verte et Bleue en son nom ou en collaboration avec d'autres collectivités ou acteurs locaux.

**Appel à Projet Trame Verte et Bleue :**

<https://www.grandest.fr/appele-a-projet/appele-a-projets-trame-verte-et-bleue-grand-est/>





# Présentation

## Contexte géographique

Située au Sud de Sélestat au pied du Haut-Koenigsbourg, la commune d'Orschwiller s'étend sur une surface de 630 ha à cheval sur les régions naturelles du massif vosgien et de la plaine du Rhin supérieur, entre 172 m et 714 m d'altitude. La commune comptait 615 habitants en 2021.

Étendu sur une langue d'environ 1 km de large du Nord au Sud, et de plus de 8 km de long d'Est en Ouest, son ban communal comporte trois grandes entités naturelles que sont, d'Ouest en Est, la forêt avec le massif des Vosges méridionales, les collines sous-vosgiennes avec le vignoble et une petite partie en plaine avec ses cultures de céréales.

Le paysage, très hétérogène, est parcouru du Nord au Sud par le Saarbach dans la partie forestière, et le Mittelgraben à la sortie Est du village.

La commune est traversée du Nord au Sud par la route des vins (D35) qui relie Orschwiller à Kintzheim au Nord, et à Saint-Hippolyte au Sud. La D901 permet de rejoindre Sélestat directement à partir du village. La D159 qui monte au Château du Haut-Koenigsbourg traverse le territoire à l'Ouest de la commune. L'autoroute A35 et sa parallèle la D83 traversent la partie basse du ban d'Orschwiller.

D'un point de vue administratif, Orschwiller est rattachée à l'arrondissement de Sélestat-Erstein et à la Communauté de Communes de

Sélestat.

## Contexte historique

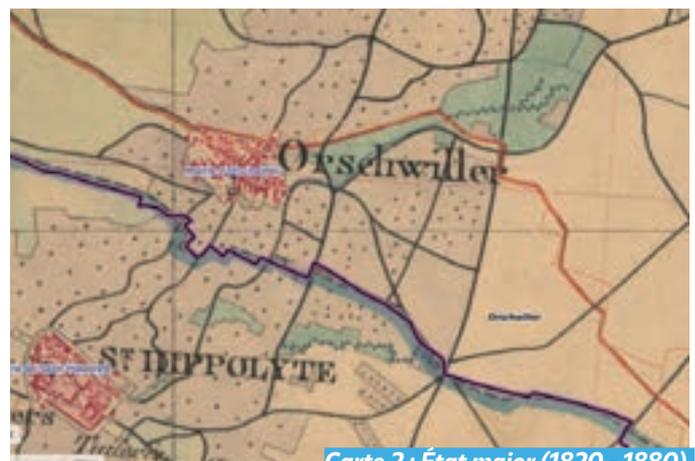
L'histoire récente du territoire, depuis son appropriation humaine, a vu la transformation du paysage de plaine en terres agricoles de grandes cultures et de prairies et de vignes sur le piémont. La forêt sur les flancs des montagnes a été plus ou moins exploitée selon les besoins et les périodes. Des villages, dont celui d'Orschwiller, se sont implantés au pied de celles-ci.

Le massif des Vosges centrales était couvert par la forêt au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais beaucoup plus clairsemée, avec de nombreuses clairières. Les photographies aériennes des années 1950 révèlent la présence de nombreuses petites parcelles cultivées avec différentes cultures. La taille des parcelles agricoles de l'époque a depuis augmenté et aujourd'hui, elles sont majoritairement cultivées avec de la vigne sur le piémont.

En plaine, les anciens pâturages communaux sont aujourd'hui occupés par des cultures céréalières. Les massifs forestiers étaient moins étendus et certaines zones ont été laissées en friche entraînant une fermeture du paysage à l'exemple des pentes du Dassenberg.

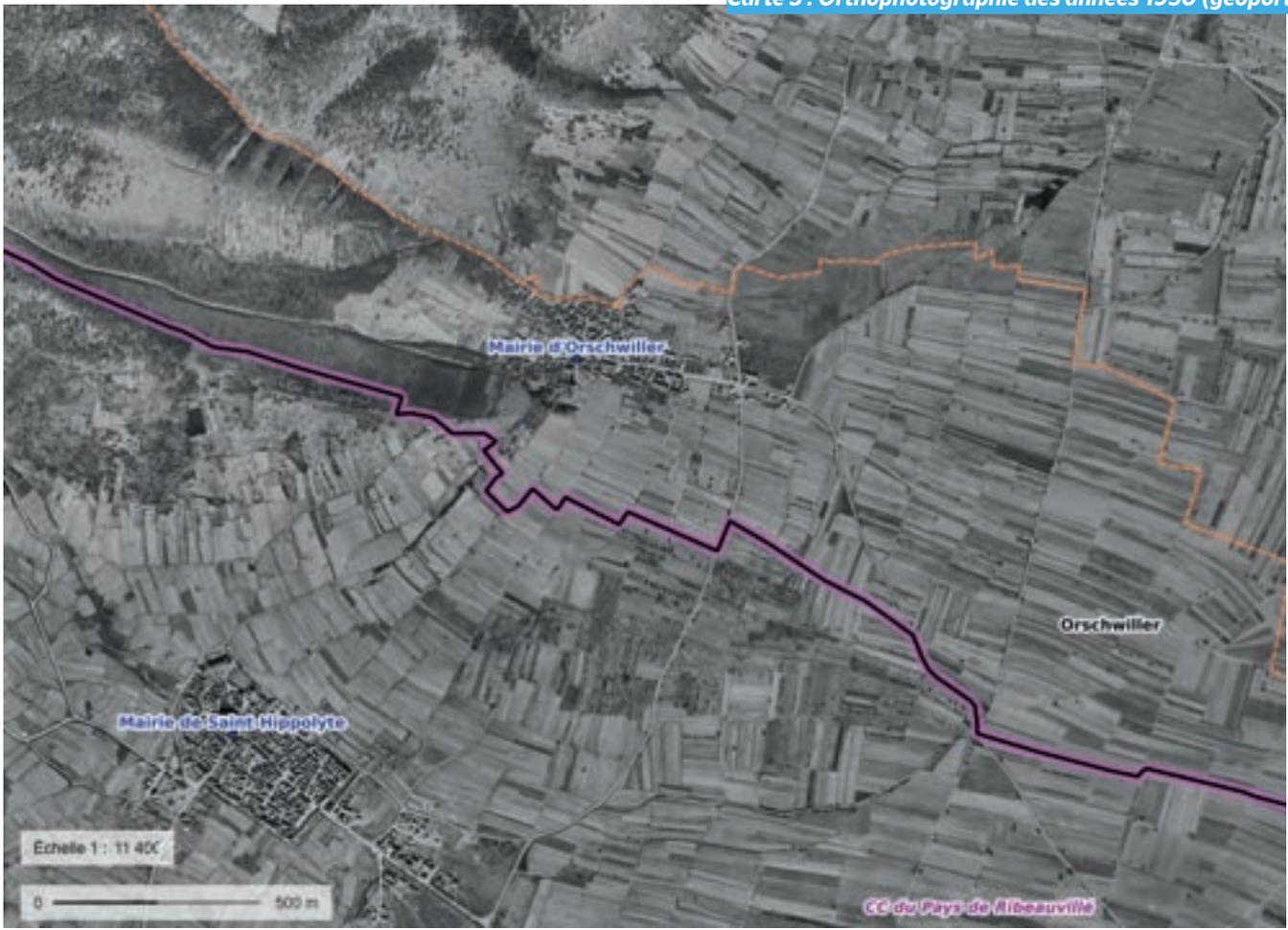


Carte 1 : Cassini (1750 - 1815)

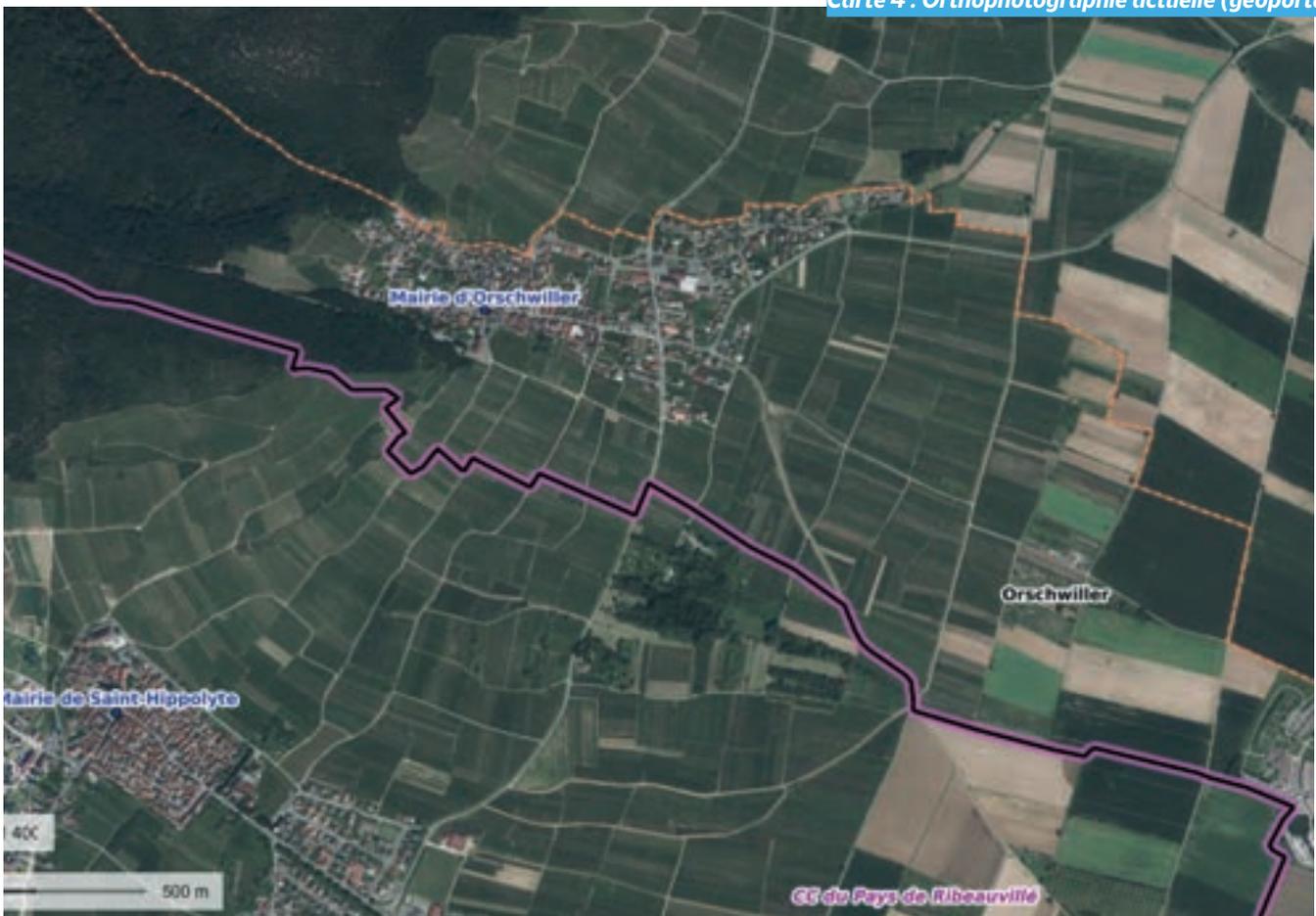


Carte 2 : État major (1820 - 1880)

Carte 3 : Orthophotographie des années 1950 (géoportail)



Carte 4 : Orthophotographie actuelle (géoportail)



# Les espaces naturels

## 1 LES ESPACES PROTÉGÉS

Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), un espace protégé est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». La désignation des espaces naturels protégés est une composante majeure des stratégies de protection et de gestion du patrimoine naturel, traduit par les différents outils de protection disponibles.

Aucun espace protégé n'est présent sur le ban communal. En revanche, Orschwiller est proche de 3 sites Natura 2000 (ZSC et ZPS) et d'un Arrêté de Protection de Biotope.

- Les ZSC (Zones Spéciales de Conservation) sont liées à la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial.
- Les ZPS (Zone de Protection Spéciale) sont des zones importantes pour la conservation des oiseaux.
- Les APB (Arrêté de Protection de Biotope) protègent les habitats nécessaires au cycle de vie des espèces protégées qu'ils ciblent.

A l'Ouest de la commune :

**ZSC N° FR4202004 « Site à chauves-souris des Vosges haut-rhinoises »**, qui abrite un ensemble exceptionnel d'habitats naturels du Minioptère de Schreibers et du Grand Murin au Taennchel.

A l'Est de la commune :

**ZSC N° FR4201797 « Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin »**, qui protège notamment les dernières forêts alluviales de la vallée du Rhin.

**ZPS N°FR4212813 « Ried de Colmar à Sélestat, Bas-Rhin »**, qui protège la zone humide de la plaine d'Alsace avec une mosaïque d'habitats remarquables et une faune et une flore de grande valeur patrimoniale. La vaste zone humide du Ried Bas-Rhin est notamment utilisée par une grande diversité d'oiseaux en migration mais également en période de reproduction.

**APB N°FR3800937 « Mesures de compensation des sablières Léonhart »**. Cet arrêté a été pris pour protéger l'habitat de 4 espèces de la flore de zones humides, la Stellaire des marais, la Gesse des marais et l'Orge faux-seigle. Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace est chargé de la gestion de ce site.

## 2 LES ZONES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES

La commune est proche de 4 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Les ZNIEFF de type 1 correspondent aux zones les plus remarquables en biodiversité, tandis que les ZNIEFF de type 2 sont de grands ensembles naturels peu modifiés, favorables à de nombreuses espèces.

**ZNIEFF de type 1 N° 420007163 « Ried du Brunnenwasser et marais du Rohrmatten à Sélestat »** Il s'agit d'une mosaïque de milieux ouverts (prairies intensives, lambeaux de prairies extensives, mégaphorbiaies, roselières) de boisements typiques des rieds de type chênaie-frênaie à charmes et de peupleraies artificielles. Cet ensemble est particulièrement remarquable pour la diversité faunistique, dont des insectes et des oiseaux, et floristique avec de nombreuses espèces des zones humides.

**ZNIEFF de type 1 N° 420030432 « Cours, boisements et prairies humides de la Lièpvrette et du Giessen de Lièpvre à Châtenois »**.

Cette ZNIEFF se trouve à l'extrémité Nord-Ouest du territoire d'Orschwiller dans la vallée de la Lièpvrette. Elle suit le Giessen et deux de ses affluents, le Muehlbach et la Lièpvrette, avec leurs milieux associés. Les prairies humides inondables abritent deux papillons protégés, l'Azuré des paluds et l'Azuré de la sanguisorbe. Un autre papillon

protégé, le Cuivré des marais, dont la chenille se nourrit d'oseilles sauvages, est également présent.

**ZNIEFF de type 2 N° 420030443 « Zone inondable de l'ill de Colmar à Illkirch-Graffenstaden »**

Ces zones inondables abritent une richesse floristique et faunistique importante avec 171 espèces déterminantes, dont l'Iris de Sibérie, le Choin noirâtre, la Loutre et le Castor. Cette zone comprend la totalité des espèces remarquables du Ried.

**ZNIEFF de type 2 N° 420030099 « Coteaux de Burgreben au Geisberg à Saint-Hippolyte »**

Cette zone longe la limite communale avec Saint-Hippolyte. C'est l'une des stations les plus septentrionales pour le Lézard vert en Alsace. La présence d'affleurements granitiques riches en bases permet localement le développement d'habitats à flore calcicole.

**Périmètres d'inventaire et de protection**



Limites communales  
 Cours d'eau

**Zones de protection**

- Réserves Naturelles Régionales
- Natura 2000 - directive Oiseaux (ZPS)
- Natura 2000 - directive Habitat (ZSC)

**Zones d'inventaire**

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2

Réalisation : LPO Alsace - 2024



Sources des données : Décloupage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL.  
 Périmètres d'inventaire et de protection du Muséum National d'Histoire Naturelle. Cours d'eau issus de la BD Topogé® - IGN / OFB - 2019.  
 Fond cartographique : Orthophotographies les plus récentes de la BD-ORTHO de l'IGN

# Les éléments du SRCE

## 1 LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et les habitats naturels sont fonctionnels, en ayant notamment une taille suffisante.

Ces réservoirs abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ; mais ils sont aussi susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. Les réservoirs de biodiversité comprennent tout ou partie des espaces protégés et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité.

La commune se situe à proximité de 3 réservoirs de biodiversité d'importance régionale :

### Ried Centre Alsace (RB46)

Ce réservoir très étendu de 13000 ha se trouve à l'Est de la commune. Il revêt une importance particulière pour les espèces des cours d'eau, des milieux forestiers et des milieux ouverts humides. De nombreuses espèces y ont été recensées telles que le Sonneur à ventre jaune, la Noctule de Leisler, le Chat forestier, l'Hypolaïs icterine, l'Agrion de Mercure, l'Azuré des paluds, le Criquet des roseaux ou l'Écrevisse à pieds blancs. Citons également des espèces et habitats patrimoniaux, tels que le Courlis cendré, le Cuivré des marais ou la Lamproie de Planer pour les espèces ou les Prairies à molinie sur sols calcaires ou hêtraies pour les sols pauvres en éléments minéraux.

### Les Vallées du Giessen et de la Lièpvrette (RB52)

Ce réservoir de 600 ha suit les cours d'eau du Giessen et de la Lièpvrette avec leurs milieux humides associés. Il se trouve au Nord-Ouest de la commune. Il revêt une importance particulière pour les espèces des cours d'eau, des milieux forestiers et des milieux ouverts humides, et pour les espèces qui y ont été recensées telles que le Lézard vert, la Noctule de Leisler, le Chat sauvage, le Lynx boréal, et les Azurés des paluds et de la sanguisorbe.

### Massif du Taennchel (RB57)

Ce réservoir, majoritairement forestier, couvre une surface d'environ 160 ha sur le massif du Taennchel à l'Ouest de la commune. Il revêt une importance particulière pour les espèces des cours d'eau et des milieux forestiers ainsi que pour des espèces recensées sur le territoire : Lézard vivipare, Coronelle lisse, Lynx boréal, Grand Tétrás, Chouette de Tengmalm. D'autres espèces patrimoniales y ont été recensés tels que le Grand Murin ou le Criquet de la Palène.

## 2 LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

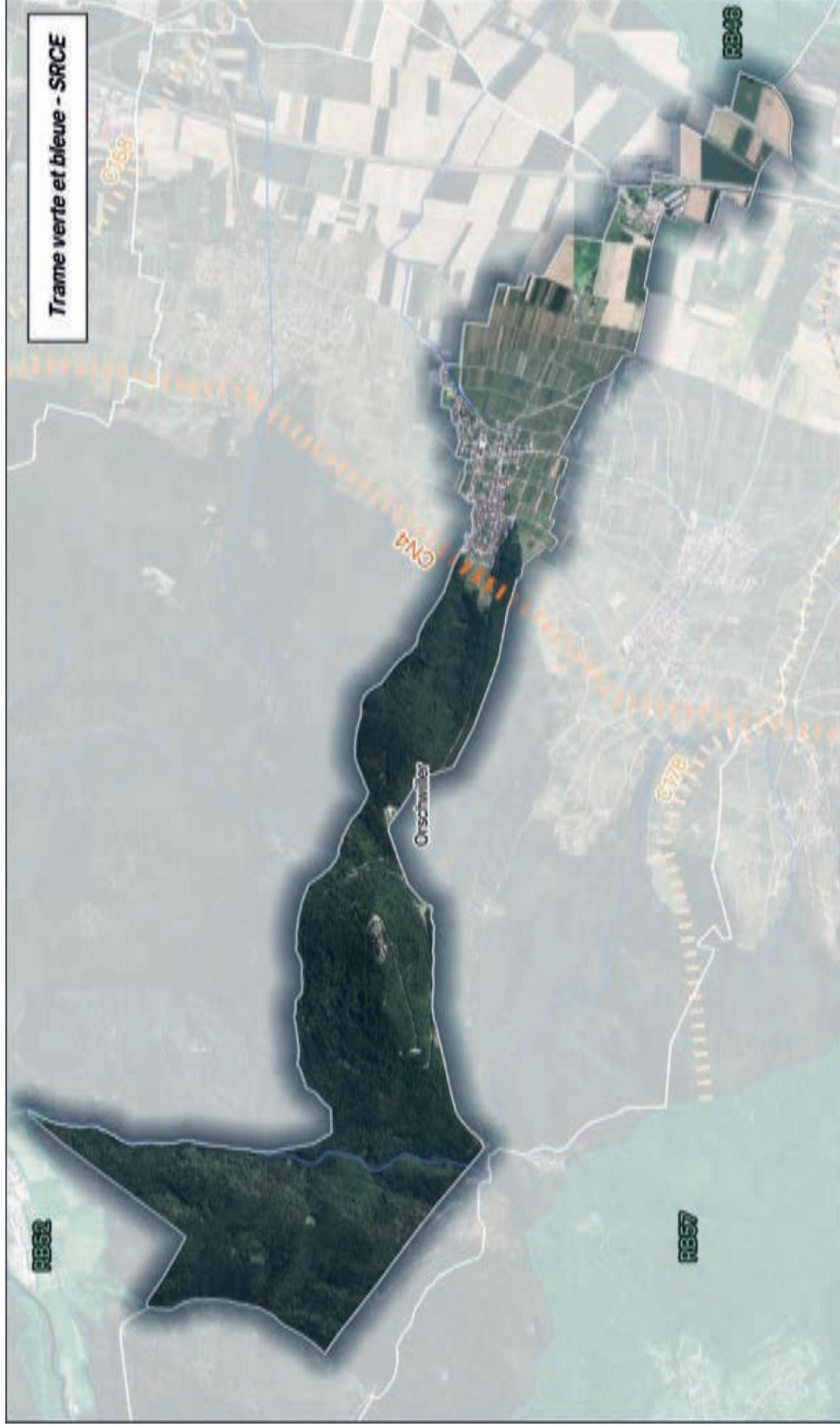
Les réservoirs de biodiversité sont reliés par des corridors écologiques. Ils permettent la circulation des animaux entre les réservoirs et la diffusion des plantes. Ils sont essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes et à la préservation de la biodiversité.

La commune est concernée par le corridor national **CN4 « Piémont vosgien et collines sous-vosgiennes »** qui relie l'Allemagne et la Franche Comté selon un axe Nord-Sud.

Il est composé principalement de milieux thermophiles (pelouses, forêts, lisières, talus, murets...), ainsi que les milieux rocheux et falaises.



Mur en pierres sèches



Trame verte et bleue - SRCE

□ Limite communale  
 — Cours d'eau

**Trame verte et bleue du SRCE**  
 ■ Réserveur de biodiversité  
 ■■ Corridor d'importance nationale  
 ■■■ Corridor d'importance régionale



Réalisation : LPO Alsace - 2024



Sources des données : Décloupage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL ; SRCE Alsace DREAL Grand-Est. Cours d'eau issus de BD Topage® - IGN / OFB - 2019.  
 Fond cartographique : Orthophotographies les plus récentes de la BD Ortho de l'IGN

# La fragmentation du territoire

## 1 L'ESPACE URBAIN

Les zones urbanisées représentent environ 8% sur le ban d'Orschwiller. Au cours des dernières décennies, le village s'est progressivement étendu le long des axes de circulation, ainsi que sur d'anciennes prairies humides à la sortie du village vers Kintzheim avec des maisons individuelles entourées de jardins. Avec la création de l'aire d'autoroute A35 à l'Est du territoire, la surface urbanisée a presque triplé depuis les années 1950.

La présence de jardins entourant les habitations complète la trame verte. Ces espaces sont également de potentiels sites accueillants pour la faune sauvage à condition que les espaces verts soient entretenus de manière écologique. L'éclairage public et domestique peut également avoir un impact sur la faune en désorientant les animaux nocturnes. On parle notamment de la **trame noire**, qui désigne un réseau connecté de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques, prenant en compte un niveau d'obscurité suffisant pour la faune nocturne.

## 2 LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Les routes présentent des risques de collision avec la faune (oiseaux et mammifères, mais également reptiles, amphibiens et insectes). Ces risques sont d'autant plus élevés que leur fréquentation est importante et qu'elles croisent un axe utilisé par la faune sauvage pour se déplacer. Elles constituent également, dans une moindre mesure, une interruption au sein de la matrice végétale.

A l'Ouest du territoire, la D159 venant de Kintzheim et montant au Château du Haut-Koenigsbourg scinde la forêt en deux. Vue la fréquentation élevée du trafic pendant la belle saison, le risque de collision avec la faune est élevé. La D35 qui traverse la commune du Nord au Sud marque une deuxième fragmentation du territoire. Enfin en plaine, la A35 et sa parallèle la D83, ainsi que la voie ferrée entraînent le morcellement du Sud-Est du ban communal.

Au total, 7 données d'animaux morts à cause d'infrastructures de transport ont été renseignées sur le territoire entre 2013 et 2021, dont 2 Blaireaux européens, un Sanglier, un Renard roux, un Crapaud commun, une martre et un Orvet fragile. Les données concernant les trois mammifères ont été relevées au niveau de la D83, l'un des éléments les plus fragmentant, avec la A35, sur la commune. Les deux reptiles et amphibiens ont pour leur part été trouvés au niveau du Haut-Koenigsbourg (parking et route secondaire).

A noter que ces données sont une sous-estimation de l'impact réel des routes. Beaucoup d'animaux accidentés n'étant pas saisi dans la base de données Faune Alsace.

## 3 LES OBSTACLES SUR LES COURS D'EAU

La partie forestière est parcourue du Nord au Sud par le Saarbach, qui suit son cours naturel sans obstacle identifié sur la commune. Le Mittelgraben, qui traverse une petite partie du ban d'Orschwiller à la sortie Est du village, est busé et passe sous un radier de pond. Un obstacle a été identifié sur un fossé humide en forêt du côté de la vallée de la Lièpvrette.

Les cours d'eau jouent de fait un rôle important pour la continuité écologique aquatique. Ils peuvent être fragmentés par des ouvrages (seuils, passages busés, vannes...) pouvant constituer un obstacle physique pour certains organismes aquatiques, qui n'ont alors plus accès à certains tronçons du réseau hydrographique, de manière permanente ou dans certaines conditions de débit.

Les obstacles présentés ici sont issus du Référentiel National des Obstacles à l'Écoulement (ROE) développé par l'Agence Française de la Biodiversité en 2014. La version utilisée date de 2020, des aménagements ont peut-être déjà été réalisés depuis. La continuité écologique ne doit pas être entravée par un nouvel ouvrage et doit être assurée pour les ouvrages existants.

# Fragmentation et mortalité routière



Realisation : LPO Alsace 2024



- Limites communales
- Cours d'eau
- Données mortalité**
- ★ Collision avec un moyen de transport
- Autoroute
- Départementale
- Voie ferrée
- Fragmentation**
- Enveloppe urbaine
- ▲ Obstacles cours d'eau

Sources des données : BD TOPO 2022 ; Corine Land Cover 2012 ; Réseau ODDMAT Grand Est 2024 ; Sélémentiel des Obstacles à l'écolement 2014 ; Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL. Fonds cartographiques : BD-ORTHOG HR, actualité de l'IGN

# Les réseaux écologiques

La trame verte et bleue se décompose en sous-trames (ou réseaux):

- La **sous-trame arborée** se compose des forêts, bois bosquets, haies et arbres isolés.
- La **sous-trame herbacée** se compose des prairies, pâtures, friches, bandes et chemins enherbés.
- La **sous-trame aquatique et humide** se compose des plans d'eau, étangs, mares, cours d'eau, fossés, zones humides et roselières.
- La **sous-trame agricole** se compose des cultures, agroforesterie, jachères et zones refuges.

## Les sous-trames

### La sous-trame arborée

La sous-trame arborée est majoritairement présente à l'Ouest du ban communal, avec la forêt qui s'étend sur environ 65% du ban communal. Elle se divise en deux parties, situées à l'Est et à l'Ouest du Château du Haut-Koenigsbourg. Des linéaires de haie, d'arbustes et d'arbres isolés sont très peu présents au sein du vignoble, et sont encore plus rares vers la plaine agricole excepté quelques fragments de haies le long du chemin de fer, sur l'aire d'autoroute et sur une grande exploitation agricole.



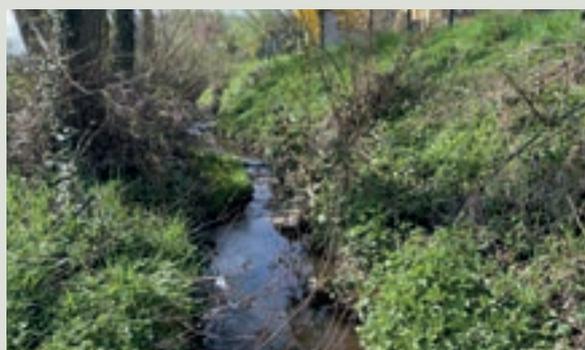
### La sous-trame herbacée

Le réseau herbacé est très limité sur le ban d'Orschwiller (environ 1% du territoire). Il se limite à une prairie permanente autour d'une exploitation agricole et des espaces verts au niveau de l'aire d'autoroute. On retrouve également en intramuros des parcelles herbacées, avec parfois des arbres isolés, que l'on peut qualifier de dents creuses urbaines et qui jouent un rôle important de corridors en pas japonais. Une bande herbacée étroite est également présente le long de la piste cyclable, ce qui en fait un élément structurant dans le paysage du vignoble. Quelques clairières isolées se trouvent ponctuellement au sein du massif forestier.



### La sous-trame aquatique et humide

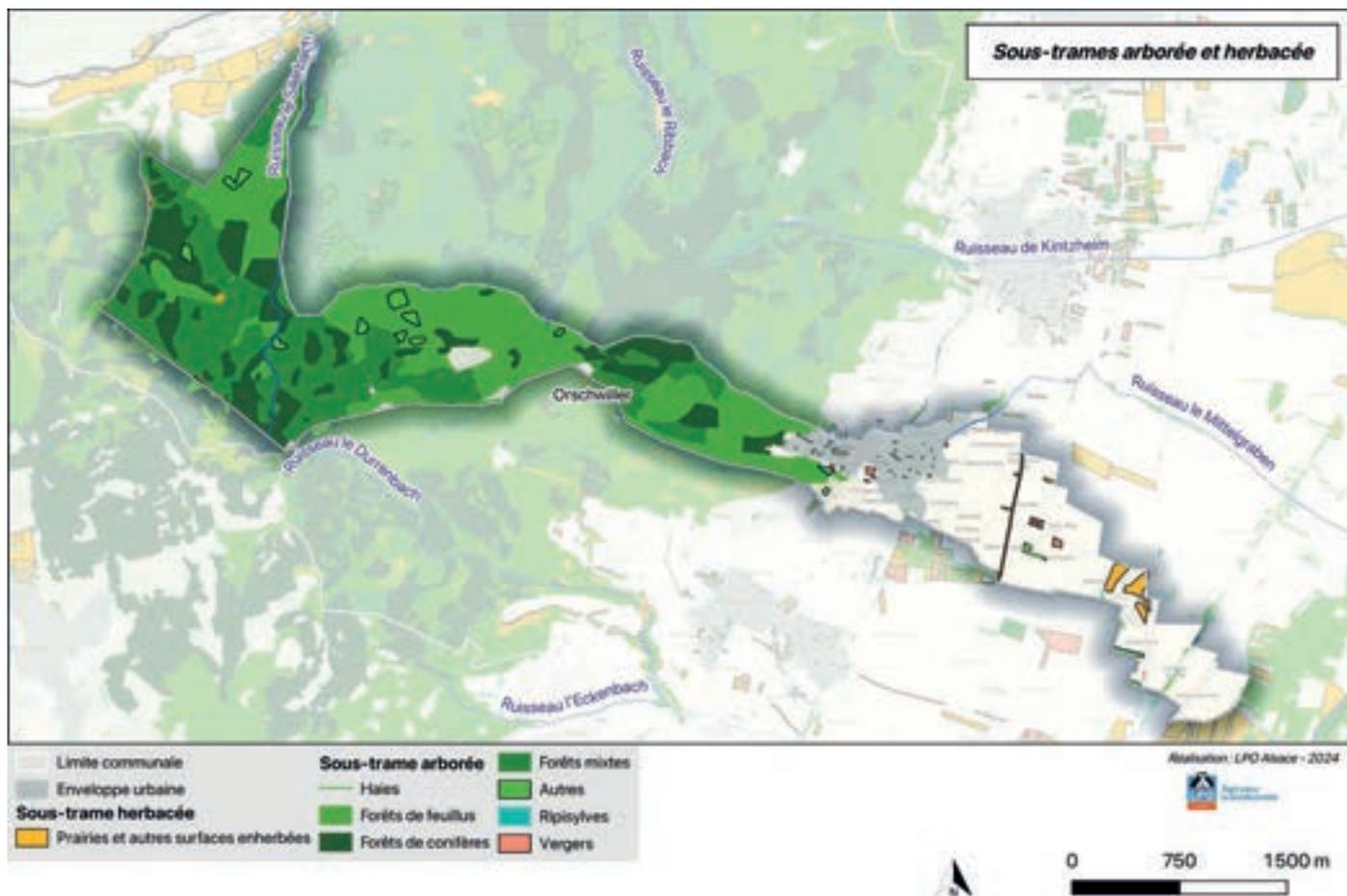
Sur le territoire d'Orschwiller, le Saarbach traverse la partie forestière et rejoint la Lièpvrette en contrebas. Plusieurs ruisselets prennent leur source dans le massif forestier avant de rejoindre la Lièpvrette et le Ribbach, en dehors du ban communal. Le Steinbach traverse un petit tronçon urbanisé à la sortie Est du village et un petit étang forestier se situe dans le secteur du Dassenberg.



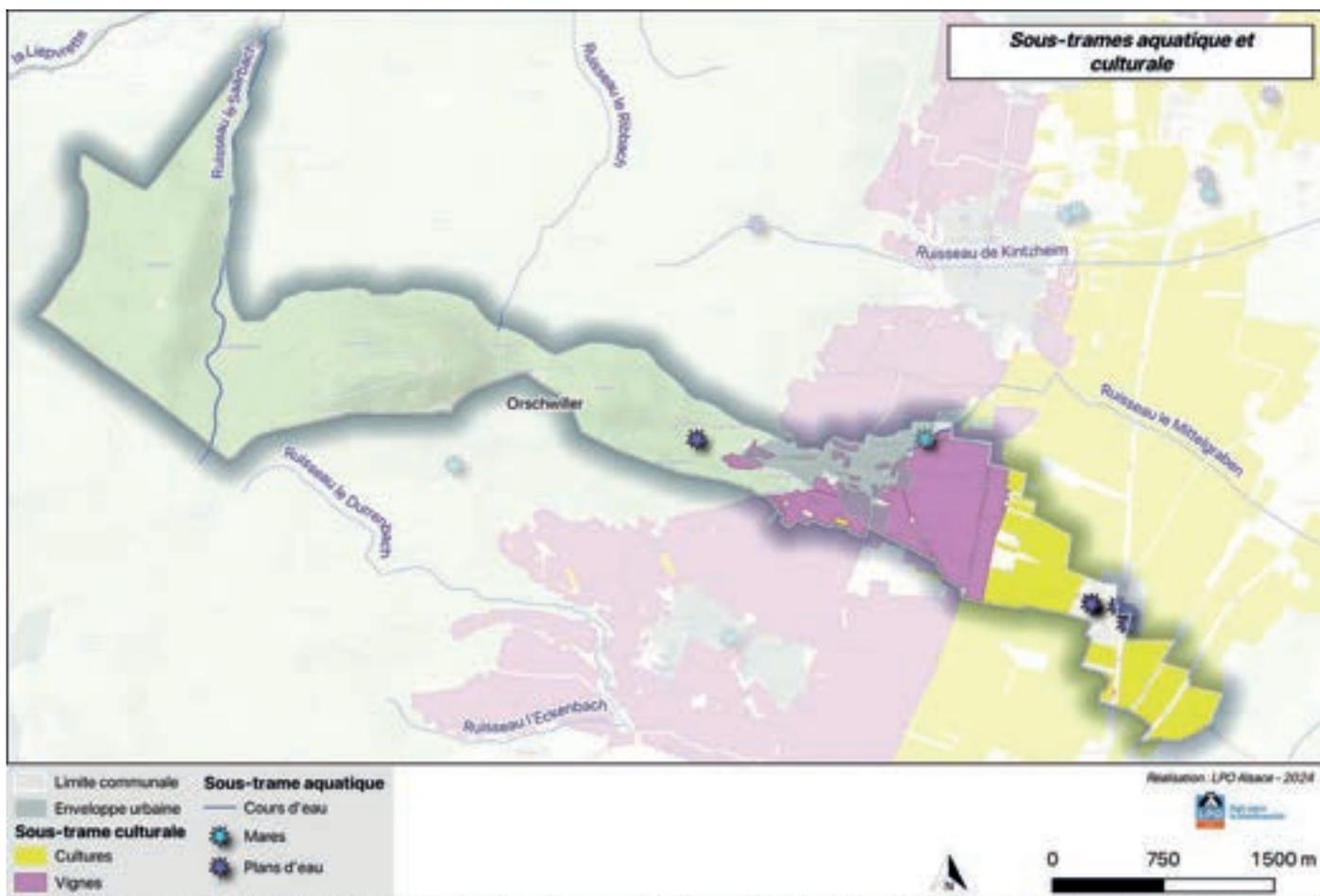
### La sous-trame agricole

La sous-trame culturale est dominée par la vigne qui couvre environ 26% du territoire tout autour du village. En plaine, les cultures se composent essentiellement de céréales (maïs et blé). On y retrouve assez peu d'éléments paysagers, exceptés quelques arbustes le long de la D35 et ponctuellement des arbres isolés.





Sources des données : Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL ; Corine Land Cover (CLC) [2012] - ASE/ASE ; OC50E2-GEOGRANDEST ; Dispositif National de Suivi des Biotopes - IGN, ONCFS - 2020 ; Communauté de communes de la Vallée de l'Yllé 2024 ; RPQ - IGN - (2021) ; LPO Alsace 2024. Fond cartographique : © Les contributeurs d'OpenStreetMap



Sources des données : Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL ; Corine Land Cover (CLC) [2012] - ASE/ASE ; BD Topogé® - IGN / OFB - 2019 ; Inventaire permanent des mares d'Alsace 2024 ; LPO Alsace ; OC50E2-GEOGRANDEST Fond cartographique : © Les contributeurs d'OpenStreetMap

# La biodiversité

## 1 ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

### Qu'est ce que la biodiversité ?

La biodiversité désigne la diversité des organismes vivants et leurs interactions et s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la diversité des écosystèmes. La biodiversité ne concerne pas seulement les espèces ou les espaces rares et/ou menacés mais aussi celles et ceux considérés comme ordinaires ou communs.

### Catégorie Liste Rouge Alsace

Les espèces dites menacées sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées d'Alsace et/ou de France et/ou d'Europe mise en place par l'UICN\*. Elles sont catégorisées en trois niveaux : « en danger critique », « en danger » ou « vulnérable » selon leur état de conservation et la dynamique de leurs populations. D'autres sont qualifiées de « quasi-menacées » quand d'autres encore sont qualifiées de « disparues » sur un territoire ou mondialement. La même méthode de classification est appliquée au niveau régional, national et international.

### Statut de protection

Certaines espèces mentionnées dans les tableaux bénéficient d'un statut de protection conformément aux textes législatifs suivants :

- **Directive Oiseaux** : Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Les espèces mentionnées à l'Annexe 1 font l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat (Désignation de Zones de protection spéciales ZPS), afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.
- **Convention de Berne** : convention du 19/9/1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Les espèces de l'Annexe 2 sont strictement protégées.

• **Convention de Bonn** : convention du 1/11/1983 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.

• **Législation française** : Arrêté ministériel du 29 octobre 2009. L'article 3 regroupe les espèces d'oiseaux strictement protégées et précise que les sites de reproduction et de repos de ces espèces sont également protégés.

### Indice de nidification pour les oiseaux

Pour les oiseaux, il est essentiel de distinguer les espèces nicheuses de celles de passage ou en hivernage. Les espèces nicheuses reflètent la qualité des milieux favorisant leur reproduction. Les oiseaux de passage ou en hivernage recherchent nourriture et repos, nécessitant des ressources adaptées. D'autres ne font que traverser sans s'arrêter.

Les indices de nidification permettent d'établir trois niveaux en fonction de l'observation : nidification possible, probable ou certaine. Sont considérées comme nicheuses, les espèces ayant un code de nidification probable ou certaine.

### Pression d'observation

Les tableaux suivants présentent qu'un échantillon de la faune et de la flore locale, en mettant en avant les espèces menacées de la liste rouge d'Alsace. Ces listes ne sont donc pas exhaustives concernant la biodiversité présente sur la commune. De plus, certains groupes n'ont pas été inventoriés car nécessitant des compétences (champignons, mousses, insectes etc.) ou des techniques spécialisées (chiroptères, poissons, etc.) pour leur inventaire.

\* *Union Internationale de la Protection de la Nature*

#### Bon à savoir

##### D'où viennent les données ?

La majorité des données présentées dans ce document provient du réseau de l'Office des Données Naturalistes du Grand-Est (ODONAT Grand-Est) réunissant, en Alsace, les observations des naturalistes salariés et bénévoles des associations suivantes : Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) pour les mammifères ; Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace (LPO Alsace) pour les oiseaux ; Association BUFO pour les amphibiens et les reptiles ; Association IMAGO pour les insectes ; Société Botanique d'Alsace (SBA) pour la flore.

Ces données sont complétées par celles de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar pour les mollusques et par celles du Conservatoire Botanique d'Alsace (CBA) pour la flore. Enfin, des inventaires complémentaires ont été effectués par la LPO Alsace pour différents groupes taxonomiques dans le cadre du projet.

##### Rappel sur la propriété des données du réseau ODONAT Grand Est :

Les informations, observations et, le cas échéant, les données mises en forme, transmises par ODONAT Grand Est au mandant sont la propriété des associations dont elles sont issues. Celles-ci consentent un droit d'usage au mandant dans le cadre exclusif de l'objet précisé à l'article 1 de la convention liant le mandant à ODONAT.

Les représentations de ces données, tableaux, graphiques, cartes, indicateurs, agrégations, dont ODONAT Grand Est en est l'auteur sont la propriété d'ODONAT Grand Est, qui consent un droit d'usage au mandant dans le cadre précisé ci-dessous.

L'usage des informations transmises par le réseau ODONAT Grand Est est autorisé pour la publication dans des rapports confidentiels, imprimés en nombre limité, et destinés au seul mandant et à son (ses) éventuel(s) commanditaire(s). Dans le cas d'une mise à disposition au public ou à un tiers de ces rapports, un rappel sur la propriété et le droit d'usage de ces informations, par exemple sous forme d'une copie du présent article de la convention, doit figurer nettement dans les rapports.

Toutes autres utilisations, la reproduction, la diffusion, la réutilisation des données pour un autre projet et la cession à des tiers sont interdites, sauf autorisation expresse.

Le mandant est tenu de citer de façon appropriée la source des données, c'est-à-dire : en faisant clairement figurer le nom des associations gestionnaires, en particulier lors de la citation des observations ; en faisant clairement figurer le nom Réseau ODONAT Grand Est en particulier lors de toute utilisation de données mises en forme. Enfin, le mandant transmettra à ODONAT Grand Est un exemplaire de la partie de son rapport incluant les données fournies par le réseau.

## 2 LA FAUNE

Au total, 203 espèces de la faune ont été répertoriées sur la commune. Elles concernent 14 groupes taxonomiques : amphibiens, araignées, gastéropodes, mammifères, oiseaux, reptiles ainsi que plusieurs groupes d'insectes (coléoptères, hyménoptères, odonates, orthoptères, papillons de jour, papillons de nuit et punaises).

### Les Oiseaux

Parmi les oiseaux, 95 espèces ont été identifiées dont 31 sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés d'Alsace.

#### Oiseaux observés sur la commune et classés sur la liste rouge des oiseaux nicheurs

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation	Indice le plus élevé de nidification
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Disparue	2023	
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	En danger critique d'extinction	2023	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	En danger critique d'extinction	2023	
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	En danger	1997	
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	En danger	2023	Probable
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	En danger	2020	
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	En danger	2023	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	En danger	2023	
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	Vulnérable	2018	Possible
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	Vulnérable	2023	
Bondrée aplivore	<i>Pernis ptilorhynchus</i>	Vulnérable	2014	Probable
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Vulnérable	2020	Probable
Bruant zizi	<i>Emberiza citrinella</i>	Vulnérable	2023	Probable
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Vulnérable	2019	Possible
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Vulnérable	2021	Probable
Hypolaïs icterine	<i>Hippolais icterina</i>	Vulnérable	2015	Possible
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	Vulnérable	2023	Probable
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Vulnérable	2019	Possible
Pipit farouche	<i>Anthus pratensis</i>	Vulnérable	2009	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Vulnérable	2022	
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Vulnérable	2024	Certaine
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Vulnérable	2023	Possible
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Quasi-menacée	1990	Probable
Bouvreuil pivone	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Quasi-menacée	2021	
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Quasi-menacée	2023	Possible
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Quasi-menacée	2021	Probable
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Quasi-menacée	2023	Probable
Colinette des blés	<i>Columix columix</i>	Quasi-menacée	2017	
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Quasi-menacée	2017	
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	Quasi-menacée	2021	Probable

## Les autres espèces

Parmi les autres espèces, 19 mammifères, 3 reptiles, 6 orthoptères, 12 papillons, 6 odonates, 4 amphibiens, 38 mollusques, 5 araignées, 13 coléoptères et une espèce de punaise ont été identifiées sur la commune.

### Inventaire des autres espèces observées sur la commune et classées sur la liste rouge

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
<b>Mammifères</b>			
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Quasi-menacée	2014
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	Quasi-menacée	2020
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Quasi-menacée	2012
<b>Reptiles</b>			
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	En danger	2017
<b>Papillon de jour</b>			
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	En danger critique d'extinction	2022
<b>Mollusques</b>			
Balée commune	<i>Balea perversa</i>	Quasi-menacée	2016

### Données historiques

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
<b>Orthoptères</b>			
Ephippigère des vignes	<i>Ephippiger diurnus</i>	En danger	1978
<b>Mollusques</b>			
Clausilie douteuse	<i>Clausilia dubia</i>	Quasi-menacée	1906

A travers les espèces observées et leur localisation, il est possible de distinguer 5 grands types de cortèges :

- Les espèces liées au milieu agricole, qui souffrent des pratiques agricoles actuelles, traduit par une diminution de leurs effectifs voire la disparition de certaines d'entre elles sur la commune. Notons toutefois que l'évolution récente de certaines pratiques dans le vignoble, et notamment l'enherbement des interrangs, est favorable à plusieurs espèces en progression (Alouette lulu, Bruant zizi...)
- Les espèces liées au bâti qui s'installent dans le village et les zones urbanisées si elles leurs sont favorables.

- Les espèces des milieux prairiaux qui subsistent grâce à la proximité avec des zones de bosquets et prairies sur la limite avec Saint-Hippolyte et Kintzheim.
- Les espèces des milieux humides et aquatiques profitant du Saarbach et d'autres fossés humides dans la partie forestière.
- Les espèces forestières qui profitent d'un massif étendu sur la commune et de zones rupestres.



**Huppe fasciée**

La Huppe Fasciée affectionne les zones sèches et ensoleillées, où elle trouve des cavités pour nicher et des zones dégagées pour chasser. Sur la commune, on la retrouve dans le vignoble où l'intégration de nichoirs dans les murets et l'enherbement des interrangs et des abords de vigne lui est favorable.

© Florian Girardin



**Linotte mélodieuse**

La Linotte mélodieuse fréquente les espaces ouverts où domine une végétation herbacée de préférence basse, parsemée de quelques buissons. Elle consomme essentiellement des graines qu'elle prélève directement sur le plant.

© Linotte mélodieuse



**Lézard à deux raies**

Le Lézard à deux raies ou Lézard vert est l'espèce de reptile autochtone la plus rare et la plus menacée d'Alsace. Inféodée aux collines sous-vosgiennes, cette espèce se répartit en plusieurs stations de la vallée de la Thur jusqu'aux vignobles de Dambach-la-Ville.

© Cathy Zell

# 3 LA FLORE

Au total, **304 espèces de la flore** ont été répertoriées sur la commune comprenant 3 groupes taxonomiques : Plantes à fleurs, fougères et bryophytes.

## Inventaire de la flore classée sur la liste rouge

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
Renoncule langue	<i>Ranunculus lingua</i>	En danger	2011
Jasione vivace	<i>Jasione laevis</i>	Vulnérable	2015
Sorbier de Mougeot	<i>Sorbus mougeotii</i>	Quasi-menacée	2000
Actée en épi	<i>Actaea spicata</i>	Quasi-menacée	2000
Orme pédonculé	<i>Ulmus laevis</i>	Quasi-menacée	2000
	<i>Fossombronina pusilla</i>	Quasi-menacée	2022
Laïche faux souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>	Quasi-menacée	2011
Épilobe lancéolé	<i>Pilobium lanceolatum</i>	Quasi-menacée	2010

## Données historiques

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classification Liste rouge	Dernière observation
Fraxinelle blanche	<i>Dictamnus albus</i>	Vulnérable	1913
Persil des montagnes	<i>Oreoselinum nigrum</i>	Quasi-menacée	1913
Trèfle alpestre	<i>Trifolium alpestre</i>	Quasi-menacée	1862

En dehors du secteur du Haut-Koenigsbourg, la flore d'Orschwiller présente une diversité relativement limitée, principalement en raison de l'importance de la culture de la vigne et des parcelles agricoles en plaine. Cependant, la gestion extensive des abords de vignes et du Mittelgraben, l'introduction de bandes enherbées le long des parcelles

agricoles, voire la conversion de certaines parcelles en prairies gérées de manière extensive, pourraient enrichir la diversité floristique de la commune. De plus, l'implantation de haies et d'arbres, créant des microclimats favorables, contribuerait également à cette amélioration.



Jasione vivace

La Jasione vivace est une plante herbacée vivace d'une hauteur de 25 à 50 cm avec des fleurs bleues. Elle croît dans les pelouses sèches et les rocailles uniquement sur sol siliceux.

© Eric Brunissen



Trèfle alpestre

Le Trèfle alpestre prospère sur des sols sableux et privilégie les endroits lumineux, tels que les forêts claires ou les prairies sèches.

© Eric Brunissen

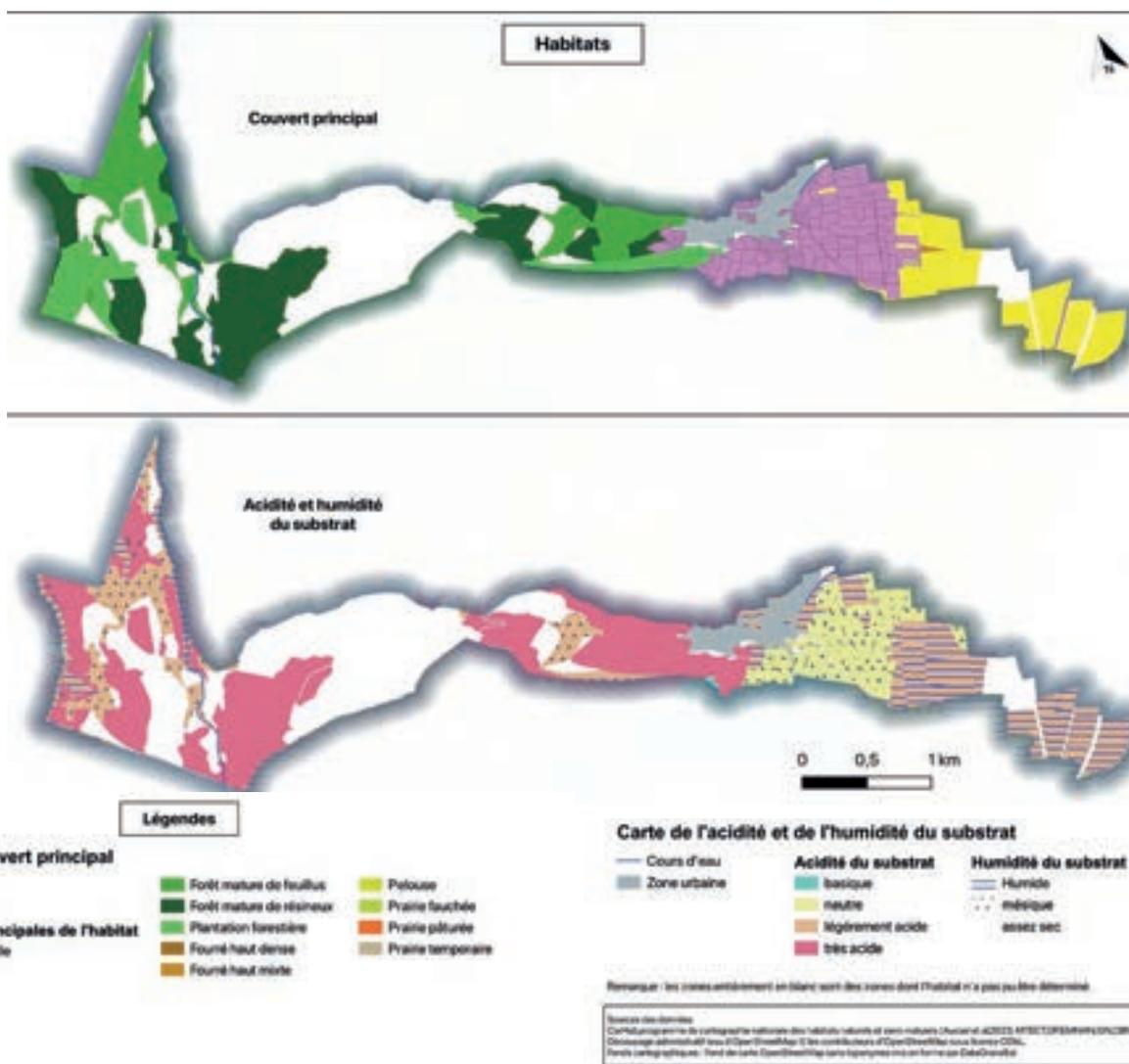


Sorbier de Mougeot

Le Sorbier de Mougeot est un arbre avec des petits fruits rouges qu'on retrouve sur des massifs plutôt secs avec une exposition mi-ombre.

© Wikimedia

# 4 LES HABITATS



A l'exception de quelques zones autour du Saarbach, du Haut Koenigsbourg et du Tannenwald, de l'étage montagnard en situation océanique, les habitats d'Orschwiller se situent à l'étage collinéen en situation subocéanique sous ombroclimat humide.

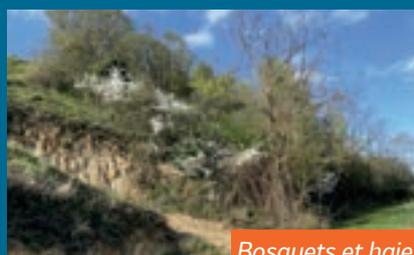
Pour les couverts et substrats, le ban peut être séparé en 3 parties distinctes :

- Les habitats forestiers à l'Ouest sont sur des substrats acides, principalement mésique à sec avec quelques zones humides en fond de vallon ;
- La vigne se situe sur un substrat principalement neutre et mésique avec quelques zones acides et humides, voire très acide et sec au Sud et à l'Ouest de la commune ;
- A l'Est la zone agricole avec des cultures annuelles est sur un substrat neutre et humide.



Talus de loess

Le talus de loess, situé derrière l'Église, constitue un réservoir de biodiversité grâce à sa structure géologique particulière qui est favorable à la nidification des oiseaux cavernicoles comme le Guêpier d'Europe.



Bosquets et haies

Des éléments paysagers intégrés au vignoble permettent à la petite faune de trouver des refuges au sein d'espaces dominés par la monoculture de vigne.



Verger traditionnel

Un pré-verger constitue un refuge précieux pour la petite faune. Les arbres fruitiers de hautes tiges offrent un habitat idéal à une grande diversité d'oiseaux et de chauves-souris, tout en fournissant des ressources alimentaires et la prairie environnante attire de nombreux insectes pollinisateurs.

## 5 A ÉVITER

*Le Steinbach enterré à la sortie du village*



*Grillage entre la vigne et les bosquets*



*Larges parcelles de terre à nu dans le vignoble*



# Déclinaisons locales et perspectives

## Découpage du territoire

Afin de mieux comprendre les enjeux présents sur la commune, ils seront présentés selon les 5 entités paysagères identifiées sur la commune :

1. La forêt
2. Les zones aquatiques et humides et les milieux prairiaux
3. Le vignoble
4. La zone agricole
5. La zone urbanisée

Ces entités ont été définies selon les habitats présents et le contexte paysager afin de faciliter la lecture du territoire mais ne sont pas de véritables entités biogéographiques à proprement parler.

## Les perspectives

### Les fiches propositions

Afin d'améliorer la qualité de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la commune, des propositions de gestion et d'améliorations favorables à la biodiversité sont décrites au regard du contexte et des enjeux identifiés sur les différents secteurs.

### Les fiches actions

Lorsqu'un projet est identifié, une fiche action est proposée, contenant les différents éléments liés à la réalisation de ce projet. Plusieurs options peuvent être proposées et ces fiches sont amenées à évoluer pour s'ajuster aux contraintes et aux attentes suite aux échanges avec les différents acteurs.

**Les 4 fiches actions sont classées par ordre de priorité** en fonction de l'importance du secteur pour la biodiversité sur la commune.

Les critères permettant d'identifier ces propositions et actions se fondent exclusivement sur le potentiel écologique des sites, sans tenir compte de la propriété foncière des parcelles.

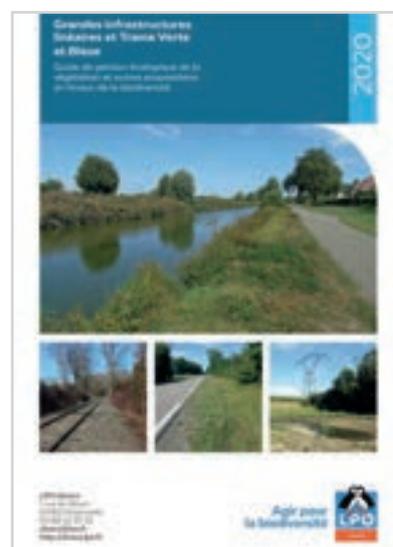
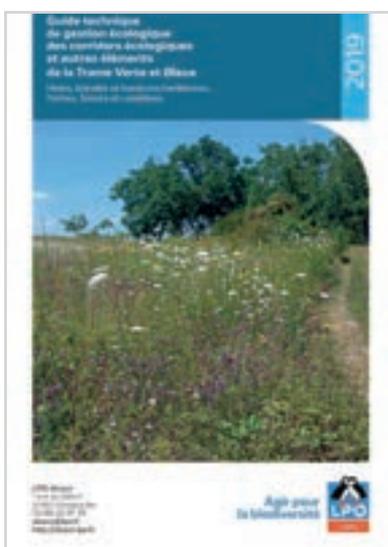
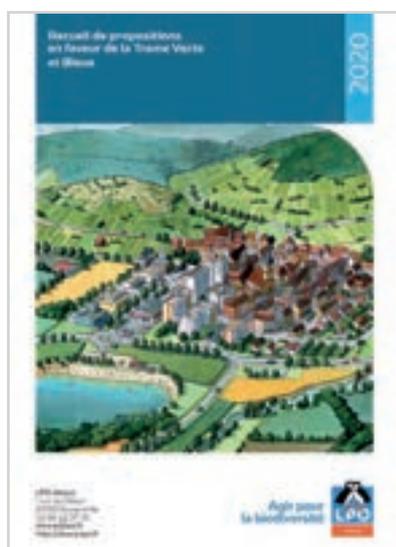
## En complément

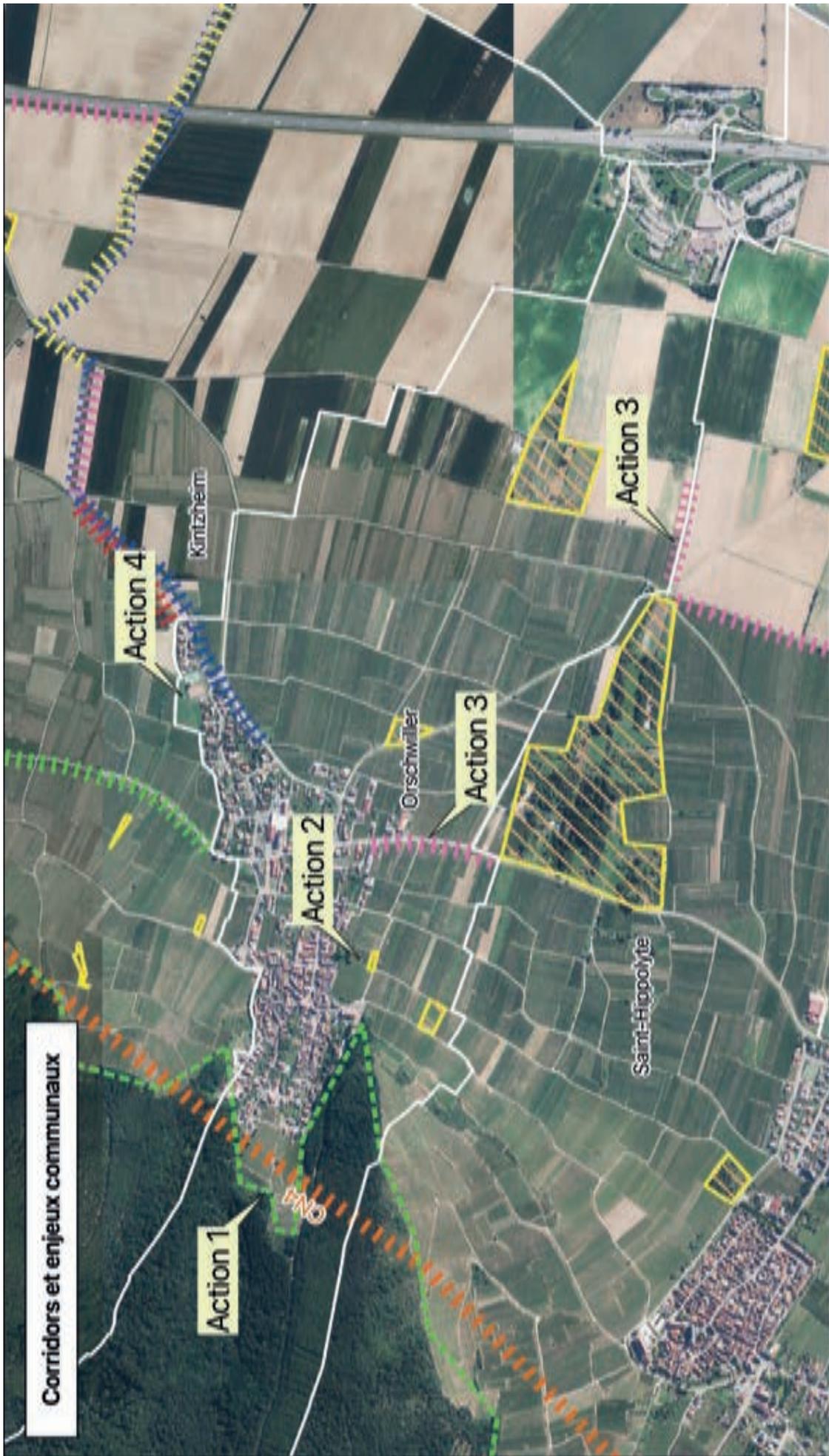
Les propositions faites dans les pages suivantes font référence aux documents généraux dans lesquels de nombreuses explications ainsi que des exemples sont fournis. Ces documents sont gratuits et téléchargeables aux liens suivants :

- BRUNISSEN E., 2020. Recueil de propositions en faveur de la Trame Verte et Bleue, AERM - DREAL Grand Est - LPO Alsace, 160p. [TVB Propositions générales 2020.pdf](#)
- BRUNISSEN E., 2019. Guide technique de gestion écologique des corridors écologiques et autres éléments de la Trame Verte et Bleue, AERM - DREAL Grand Est - Région Grand-Est - LPO Alsace : 64 p. [TVB Guide technique de gestion 2019.pdf](#)
- BRUNISSEN E., 2020. Grandes infrastructures linéaires et Trame Verte et Bleue. Guide de gestion écologique de la végétation et autres propositions en faveur de la biodiversité, AERM - DREAL Grand Est - LPO Alsace : 125 p. [TVB et Grandes infrastructures linéaires 2020.pdf](#)

Les mesures en faveur de la TVB peuvent également être complétées par des actions plus ciblées, par exemple :

- Action « Nature en ville » avec les citoyens ;
- Action « Biodiversité dans les champs » avec les agriculteurs ;
- Action « Renaturation des cours d'eau » avec les acteurs concernés par la GEMAPI





**Corridors et enjeux communaux**

Limites communales	<b>Corridors</b>	Corridors aquatiques	<b>Corridors herbacés</b>
SRCE	Corridors arborés	Corridors arborés	Existant
Corridors écologiques nationaux	Corridor	Lisière forestière	A créer
	A créer		Pas japonais en zone agricole
			Propositions d'actions

N  
 Réalisation : LPO  
 Alsace 2025

0 250 500 m

Sources des données : Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL, SRCE Alsace DREAL, Grand-Est-Cours d'eau issus de BD Topogage® - IGN OFS - 2019.  
 Fond cartographique : Orthophotographies les plus récentes de la BD-ORTHO de l'IGN.

# 1 LA FORÊT

## L'état actuel

La forêt se divise en deux parties, situés à l'Est et à l'Ouest du Château du Haut-Koenigsbourg. Du côté Est, la forêt bénéficie d'une exposition ensoleillée et présente un sol plutôt sec. En revanche, le versant de la Vallée de la Lièpvrette avec une exposition Nord est plus humide, surtout en fond de vallée du Sarrbach. Par endroit la lisière présente un aspect abrupt sans diversité de strates.

Dans l'ensemble, cette forêt est relativement jeune, avec peu d'îlots de sénescence. La D159, qui mène au Château du Haut-Koenigsbourg, traverse le territoire dans la partie forestière.

## Les enjeux

### La Faune

La faune est assez commune avec des mammifères tels que le Cerf élaphe, le Sanglier et le Chevreuil européen, qui évoluent dans ce milieu forestier dense. D'autres mammifères comme l'Écureuil roux, le Renard roux et le Blaireau européen, ainsi que divers mustélidés (Martres des pins, Fouine) sont également présents.

Les oiseaux sont représentés par des espèces emblématiques telles que le Pic noir, le Geai des chênes et la Chouette hulotte. Les ruisseaux, comme le Saarbach, et les zones humides environnantes favorisent la présence de Salamandres tachetées et de Crapauds communs.

C'est surtout au niveau du secteur du Château du Haut-Koenigsbourg que plusieurs espèces remarquables trouvent refuge. Ici a pu être observé le Flambée (2022), un papillon rare et la Noctule de Leisler (2014), une chauve-souris qui est protégée par un arrêté ministériel.

### La Flore

En altitude, la hêtraie-pessière se distingue par sa futaie régulière. À l'étage collinéen, c'est la hêtraie-chênaie qui prédomine, avec quelques masses compactes de Douglas et des Épicéas. Le peuplement résineux d'Épicéas est régulièrement confronté à des attaques de scolytes.

Le sous-étage, composé d'espèces arborescentes et arbustives, est très peu représenté et les autres plantes sont assez communes.

Comme pour la faune, la zone autour du château se révèle particulièrement riche en espèces végétales patrimoniales. On y trouve l'Épilobe lancéolé, la Jasione vivace, une plante herbacée à fleurs bleues, ainsi que le Peucedan des montagnes, qui se caractérise par ses lobes blancs. De plus, le Sorbier de Mougeot, un arbre qui produit de petits fruits rouges, a également été répertorié dans ce secteur.

### Les habitats et corridors locaux

La forêt d'Orschwiller peut offrir de nombreux habitats potentiels selon le type d'exploitation forestière qui y est menée. Il faudrait privilégier une gestion forestière multifonctionnelle et la restauration un réseau de « vieux bois » et d'îlots de sénescence pour les espèces inféodées à ce type de milieu.

Dans un axe Est-Ouest, la réserve de biodiversité située du côté de la Vallée de la Lièpvrette pourrait être reliée au piémont par le Saarbach. De plus, la réserve de biodiversité du massif du Taennchel, qui abrite une population importante de chauves-souris, se trouve à moins de 2 km de la zone du Château de Haut-Koenigsbourg et pourrait également être connectée par un corridor écologique intra-forestier. Par ailleurs, une population significative de Lézards verts se situe à la lisière de la forêt à Saint-Hippolyte. Grâce à une gestion adéquate des lisières forestières et des vignes devrait favoriser leur répartition sur le territoire d'Orschwiller.

## Conclusion

A part le secteur autour du Château de Haut-Koenigsbourg, la forêt d'Orschwiller est aujourd'hui relativement limitée en biodiversité. Cependant, elle peut jouer un rôle important en connectant la réserve de biodiversité de la Vallée de Lièpvre avec le Piémont sur un axe Est-Ouest, et en adaptant la gestion des lisières du côté du Piémont, pour favoriser le retour du Lézard vert sur son territoire.

# 1 LA FORÊT

Points forts à conserver	Perspectives
Une biodiversité riche sur la zone autour du château de Haut-Koenigsbourg	Préserver cette zone
Des parcelles avec diverses expositions et différents niveaux d'humidité	Préserver le Saarbach et ses environs
Points faibles à améliorer	Perspectives
Les lisières de forêt parfois abruptes et les ourlets herbeux tondus	Diversifier les lisières forestières et conserver un ourlet herbeux d'au moins 2m en fauche tardive (enjeu Léopard vert) ⇒ Fiche action 1
Les activités touristiques sur le secteur du Château	Protéger les zones sensibles et créer des zones de quiétude
Les pessières déperissantes	Création de clairières avec des prairies
Forêt jeune dans l'ensemble	Conserver des îlots de sénescence et des parcelles de libre évolution

## LES ZONES AQUATIQUES ET HUMIDES ET LES MILIEUX PRAIRIAUX

### L'état actuel

Le Saarbach traverse la partie forestière et rejoint la Lièpvrette en contrebas. Plusieurs ruisselets prennent leur source dans le massif forestier avant de rejoindre la Lièpvrette et le Ribbach, en dehors du ban communal. Le Mittelgraben traverse un petit tronçon urbanisé à la sortie Est du village.

Cette zone faisait historiquement partie d'une vaste étendue de prairies plus ou moins humides.

Un petit étang forestier se situe dans le secteur du Dassenberg. Un fossé humide se situe sur la limite communale avec Saint-Hippolyte en amont de l'aire de l'autoroute. Les zones prairiales se limitent à une prairie permanente autour d'une exploitation agricole et des espaces verts au niveau de l'aire d'autoroute.

### Les enjeux

#### La Faune

Les ruisseaux et les zones humides en forêt créent un habitat propice à la présence de Salamandres tachetées et de Crapauds communs et un gastéropode, la Balée commune, y a été réévaluée en 2016. Les prairies autour du Mittelgraben abritaient autrefois des papillons rares, tels que l'Azuré des paluds, qui ont été observés sur la partie voisine à Kintzheim pour la dernière fois en 2014.

Quelques papillons plus communs, notamment la Belle Dame ou la Petite Tortue peuvent encore être observés dans les jardins des particuliers.

#### La Flore

La ripisylve sur la petite partie du Mittelgraben à la sortie d'Orschwiller est absente, ainsi que la ripisylve du fossé humide en amont de l'aire d'autoroute. L'absence de ripisylves réduit la diversité floristique, car une grande partie des fossés sont régulièrement coupée à ras et envahie par la Renouée du Japon.

En général, la diversité herbacée est fortement influencée par la gestion. Dans les dernières zones de prairies humides, on a

pu observer la Renoncule langue en 2011. Plus la fauche est tardive, plus la flore a de chances d'atteindre la maturation des graines et de se reproduire.

#### Les habitats et corridors locaux

Les cours d'eau et leurs berges jouent un rôle crucial en tant que corridors écologiques, favorisant la biodiversité tant aquatique que semi-aquatique, ainsi que la faune terrestre, en leur offrant des habitats et des couloirs de déplacement.

Les habitats des ruisseaux en forêt sont fonctionnels, mais ils sont très dégradés le long du Mittelgraben. Étant donné le manque de zones humides dans le vignoble et les terres agricoles environnantes, il serait judicieux d'exploiter le potentiel du Mittelgraben pour recréer une zone prairiale. Cela pourrait inclure une gestion extensive des prairies relictuelles et la replantation d'une ripisylve le long du ruisseau en coopération avec la commune de Kintzheim. De plus, le Mittelgraben joue un rôle de corridor dans les secteurs viticoles et agricoles qu'il traverse, notamment sur le ban communal de Kintzheim.

Sur l'axe Est-Ouest, le fossé humide en amont de l'aire de l'autoroute pourrait servir de corridor pour relier la réserve de biodiversité du Ried. Cependant, la question du franchissement de l'autoroute demeure un obstacle à cette connectivité. En fonction du niveau d'eau, il serait intéressant d'étudier la possibilité de la création d'une mare, notamment pour le Crapaud calamite, qui a été observé sur ce secteur.

### Conclusion

À l'exception des ruisseaux en forêt, le territoire d'Orschwiller compte très peu de zones humides. Le ruisseau en plaine, ainsi que la faune et la flore qui leur sont associées, souffrent des pratiques agricoles intensives. De nombreuses espèces rares n'ont pas été observées depuis des années. Il est donc essentiel de sauvegarder, restaurer et améliorer les milieux aquatiques et humides sur ce territoire.

Points forts à conserver	Perspectives
Le Sarrebach et les ruisselets en forêt	Préserver
L'étang sur le Dassenberg	Préserver
Points faibles à améliorer	Perspectives
La zone prairiale autour du Mittelgraben	Renaturer la zone prairiale autour du Mittelgraben ⇒ Fiche action 4
Les rares reliquats de prairies dans le vignoble	Préserver et favoriser avec une gestion extensive (fauche tardive avec zones de refuges)

## 3 LE VIGNOBLE

### L'état actuel

Les parcelles de vigne qui entourent le village présentent peu d'éléments paysagers tels que des arbres ou des haies. La gestion des interrangs entre les vignes varie d'une parcelle à l'autre et certaines parcelles sont soutenues par des murets en pierres sèches.

### Les enjeux

#### La faune

À condition d'offrir des zones de refuge, le vignoble se distingue par une richesse herpétologique et entomologique liée aux habitats des coteaux xérothermophiles, comme le Léopard des murailles ou l'Orvet par exemple. Le Léopard vert, dont le vignoble d'Alsace représente l'une des stations les plus septentrionales, est présent sur des sites proches d'Orschwiller. Cependant, il n'a pas été observé dans la commune depuis 2017.

De même, l'Ephippigère des vignes, un orthoptère rare, a disparu depuis 1978. En revanche, on peut encore apercevoir des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts, tels que la Huppe fasciée, le Bruant zizi et la Linotte mélodieuse. Les parois verticales en terre friable près de l'église peuvent également offrir un habitat propice au Guêpier d'Europe.

#### La flore

La flore est caractérisée par une diversité de plantes communes qui cohabitent avec les vignes. On trouve des herbes vivaces comme le Trèfle blanc, la Vipérine commune et le Pissenlit. Les graminées, telles que la Fétuque de Léman et le Ray-grass sont également courantes. Le contexte du vignoble pourrait tou-

tefois accueillir des espèces rares appréciant ces conditions comme par exemple la Tulipe des vignes, mais pour ce faire la gestion qui y est menée doit être adaptée.

#### Les habitats et corridors locaux

L'absence d'éléments paysagers et de zones de refuge dans le vignoble constitue un obstacle significatif à la circulation de la petite faune, notamment du Léopard vert, le long du corridor national CN4 qui s'étend sur l'axe Nord-Sud, à proximité du piémont des Vosges. Il est crucial de reconnecter le vignoble avec les réserves de biodiversité environnantes en préservant la mosaïque paysagère et en établissant une matrice viticole perméable.

Sur l'axe Est-Ouest, la connexion entre la forêt et les réserves de biodiversité situées dans le Ried passe par le vignoble et les grandes cultures. La seule option actuelle pour permettre à la faune de franchir l'autoroute sans risque de collision consiste à orienter les déplacements vers un pont agricole sur le territoire de Kintzheim. Cela pourrait être réalisé en créant des zones de refuge au sein des vignes, disposées en forme de « pas japonais ».

### Conclusion

Le paysage présente un aspect dépouillé et dégradé en raison des pratiques agricoles liées à la culture de la vigne, à l'exception d'un seul petit verger proche du village. Il est essentiel de préserver et de renforcer les prés-vergers, tout en intégrant des zones de refuge et des éléments arborés et arbustifs au sein du vignoble. La gestion du couvert herbacé qui y est menée peut également constituer un axe d'amélioration considérable.

<b>Points forts à conserver</b>	<b>Perspectives</b>
Les murets en pierres sèches	Protéger et favoriser la gestion écologique
Les rares friches et arbustes	Protéger et renforcer
<b>Points faibles à améliorer</b>	<b>Perspectives</b>
La disparition des haies et bosquets	Plantation de haies champêtres => Fiche action 3
La gestion des interrangs des vignes	Favoriser la gestion écologique
Très peu de vergers autour du village	Favoriser la création de nouveaux vergers ⇒ Fiche action 2
Le débroussaillage des talus	Laisser des zones refuges
Le broyage des sarments	Soit immédiatement après la taille (Novembre à Février) ou laisser des tas de sarments en limite des parcelles pour créer des refuges
La tonte régulière des bords des parcelles et chemins enherbés	Réaliser une gestion différenciée : fauche tardive si possible

## 4 LA ZONE AGRICOLE

### L'état actuel

La zone agricole se caractérise par une absence d'éléments paysagers, tels que des haies ou des bosquets. On peut occasionnellement apercevoir quelques arbres isolés ainsi qu'une bande d'arbres au Sud de l'aire d'autoroute.

### Les enjeux

#### La faune

Défavorable à la faune, ce secteur abrite très peu d'espèces faunistiques. La plupart sont communes, comme la Buse variable, la Corneille noire ou l'Étourneau sansonnet qui se satisfont de milieux dégradés pour leur recherche alimentaire. Il en est de même pour le Renard roux et le Mulot qui pourtant nécessitent la présence de structures végétales à proximité pour s'y abriter.

#### La flore

A l'instar de la faune, la flore est très peu représentée dans ce secteur. Quelques plantes messicoles comme le Coquelicot subsistent timidement en marge de l'une ou l'autre culture. Le Chénopode blanc, une espèce étonnamment résistante aux pesticides, est l'une des seules plantes sauvages visibles dans les cultures. Les haies et les bordures de parcelles peuvent abriter des espèces arbustives comme le Sureau noir, l'Aubépine ou le Cornouiller sanguin. Les fines bandes enherbées longeant les chemins agricoles abritent quelques espèces de poacées qui supportent ces conditions difficiles, entre le broyage régulier et le traitement des cultures environnantes.

#### Les habitats et corridors locaux

Ce secteur, peu diversifié, présente un nombre limité d'habitats en périphérie des zones de culture. Sur l'axe Nord-Sud, les quelques vergers et prairies adjacents aux vignes peuvent constituer des habitats intéressants. De plus, le bosquet situé au sud de l'aire de l'autoroute offre également un potentiel, bien que sa proximité avec l'autoroute crée un risque de collision pour la faune. Par ailleurs, quelques fines bandes enherbées subsistent le long des chemins agricoles, mais leur taille et leur gestion par un broyage régulier limitent l'expression de la flore et entravent le déplacement de la faune à couvert.

### Conclusion

Largement dégradé d'un point de vue écologique, ce secteur nécessite la réalisation d'une gestion écologique des rares éléments restants et la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité. Une vraie réflexion sur les pratiques culturales est à mener, avec les solutions proposées par l'agroécologie comme perspectives.

Points forts à conserver	Perspectives
Les rares arbres isolés et zones herbeuses	Protéger et renforcer
Les vergers traditionnels	Protéger et renforcer
Points faibles à améliorer	Perspectives
La disparition des haies et bosquets	Plantation d'une haie champêtre le long d'un fossé ⇒ Fiche action 3
La tonte régulière des bords de champs et chemins enherbés	Réaliser une gestion différenciée : fauche tardive si possible

## 5 LES ZONES URBANISÉES

### L'état actuel

La zone urbanisée se compose du village d'Orschwiller, incluant le vieux village, ainsi qu'une expansion plus récente vers l'Est. La commune est traversée par la route du vin (D35), ainsi que par la D90, qui permet d'accéder directement à Sélestat.

En plaine, une partie de l'aire d'autoroute est occupée par une vaste surface de stationnement, à l'arrière de laquelle se trouve une zone herbacée utilisée comme espace de pique-nique. L'autoroute A35 et la route parallèle D83 traversent la partie inférieure du ban d'Orschwiller, engendrant ainsi une fragmentation significative du paysage.

### Les enjeux

#### La Faune

Plusieurs espèces se retrouvent dans la zone urbanisée, que ce soit dans les jardins ou sur le bâti pour certaines espèces spécialistes. Parmi elles, des oiseaux comme la Cigogne blanche, le Faucon crécerelle ou le Rougequeue noir nichent au cœur du village. Les vergers abritent eux le Pic vert ou le Grimpereau des jardins, autrefois commun mais devenu rare aujourd'hui.

D'autres espèces comme le Hérisson d'Europe, le Lézard des murailles ou encore l'Orvet fragile ont également été notées. Relativement communes, ces espèces profitent de la végétation des jardins et vergers pour se nourrir et s'abriter.

#### La Flore

La flore autochtone spontanée coexiste avec des espèces exotiques que l'on trouve dans les jardins intra-muros. Les espèces sauvages observées sont relativement communes et

colonisent les terres pauvres et nues en périphérie des routes, telles que le Tussilage pas d'âne et la Gesse à feuille de lin. On y trouve également plusieurs espèces invasives, notamment le Sénéçon du Cap, l'Erigéron annuel et le Solidage du Canada. Par ailleurs, des plantes ligneuses comme le Noisetier commun et l'Érable champêtre sont présents çà et là.

#### Les habitats et corridors locaux

Les habitats naturels ou semi-naturels présents dans la zone urbanisée se retrouvent dans les jardins avec différents types de pelouses allant du gazon régulièrement tondu composé presque exclusivement de poacées, à des gestions différenciées comportant des fleurs fauchées tardivement. Des arbres de hauts jets, fruitiers ou non, exotiques ou locaux, ainsi que différents buissons et arbustes offrent une variété d'habitats favorables à la faune.

La zone urbanisée demeure néanmoins très dangereuse pour la faune avec les risques liés aux collisions routières ou aux chocs contre les surfaces vitrées.

L'impact des animaux de compagnie, notamment les chats, sur la faune est également important. Enfin, la continuité écologique concernant la vie du sol (bactéries, champignons, collemboles, vers de terre...) est totalement impossible sur les sols couverts et imperméables (béton, bitume...).

### Conclusion

De nombreux aménagements sont possibles dans la zone urbanisée afin de favoriser l'accueil de la faune et de la flore et de diminuer les risques anthropiques. Une opportunité de dialogue s'ouvre également afin d'intégrer l'enjeu sociétal de cohabitation entre l'humain et la faune sauvage.

Points forts à conserver	Perspectives
La végétation arborée et arbustive des espaces verts	Protéger et renforcer ces habitats par la plantation d'espèces locales
Les jardins des particuliers	Favoriser la gestion écologique (ex : créer un Refuge LPO)
Les espèces patrimoniales de faune (Hirondelles, Pipistrelles...)	Protéger et favoriser
Points faibles à améliorer	Perspectives
L'éclairage artificiel	Réduire la pollution lumineuse
La fragmentation du territoire par les routes	Installation de réflecteurs anticollision
La gestion de la végétation herbacée des espaces verts	Réaliser un plan de gestion différenciée des espaces verts
L'artificialisation et l'imperméabilisation des sols	Stopper l'artificialisation et désimperméabiliser les sols

## Titre

Diagnostic Trame Verte et Bleue, Piémont des Vosges, Orschwiller, LPO Alsace 2025.



Agir pour  
la biodiversité

## Partenaires financiers



## Sources / Informations

### Rédaction

Uli CERONE, Arthur KELLER

LPO Alsace - 1 rue du Wisch 67560 Rosenwiller - 03 88 22 07 35 - [alsace@lpo.fr](mailto:alsace@lpo.fr) - <http://alsace.lpo.fr>

### Mise en page

Cathy ZELL

### Cartographie et relectures

Chloé GOHN, Valérie-Anne CLEMENT-DEMANGE, Cyril GROOS

### Illustrations

Claude DELAMARE

### Crédits photographiques

Les photos utilisées pour illustrer ce rapport ont été prises par les rédacteurs. Seules celles provenant d'autres auteurs ont été créditées individuellement.

### Bibliographie

UICN France, MNHN, LPO, SEOF&ONCFS (2016) : La Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre Oiseaux de France métropolitaine, Paris, France